

5.2.2 - Annexes graphiques : Plan des servitudes

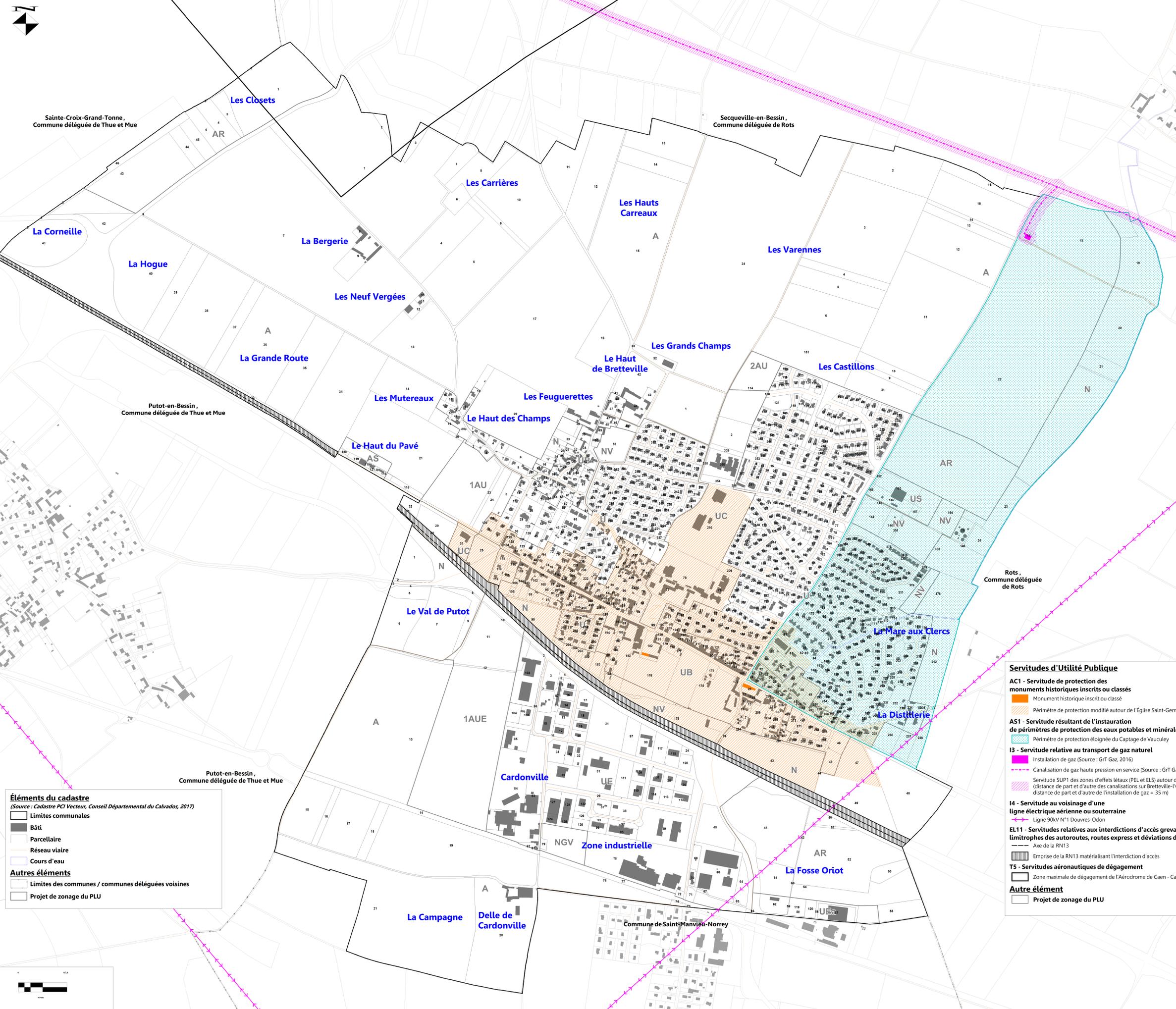
Élaboration du PLU

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire en date du 27 juin 2019



Dossier d'arrêt

1/4000



Éléments du cadastre
 (Source : Cadastre PCI Vecteur, Conseil Départemental du Calvados, 2017)

- Limites communales
- Bâti
- Parcellaire
- Réseau viaire
- Cours d'eau

Autres éléments

- Limites des communes / communes déléguées voisines
- Projet de zonage du PLU

Servitudes d'Utilité Publique

AC1 - Servitude de protection des monuments historiques inscrits ou classés

- Monument historique inscrit ou classé
- Périmètre de protection modifié autour de l'Église Saint-Germain et du Château de la Motte et son portail

AS1 - Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection éloignée du Captage de Vauculey

I3 - Servitude relative au transport de gaz naturel

- Installation de gaz (Source : GRF Gaz, 2016)
- Canalisation de gaz haute pression en service (Source : GRF Gaz, 2016)
- Servitude SUP1 des zones d'effets létaux (PEL et ELS) autour des canalisations de gaz (distance de part et d'autre des canalisations sur Bretteville-l'Orgueilleuse = de 15 à 25 m, distance de part et d'autre de l'installation de gaz = 35 m)

I4 - Servitude au voisinage d'une ligne électrique aérienne ou souterraine

- Ligne 90kV N°1 Douvres-Odon

EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et déviations d'agglomération

- Axe de la RN13
- Emprise de la RN13 matérialisant l'interdiction d'accès

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement

- Zone maximale de dégagement de l'Aérodrome de Caen - Carpiquet

Autre élément

- Projet de zonage du PLU